FICHE SIGNALETIQUE

DATE DE MISE EN LIGNE : **8 décembre 2014**

OBJET : **PRESTATIONS DE SERVICES D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE DE DOCUMENTS POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES.**

GENERALITES

NATURE : X **SERVICE** Travaux Fournitures

PROCEDURE : **X Adaptée (90 000 – 207 000 €HT – Art. 28 du CMP)**
Adaptée (< 90 000 €HT – Art. 28 du CMP)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations hors site d'impression et de reprographie de documents **par le biais d'un portail de commandes en ligne**.

Le Titulaire s'engage à fournir toutes les prestations décrites au présent marché figurant en annexe 1A et 1B à l'acte d'engagement.

La volumétrie de traitement est de :
- 500 000 copies noir et blanc A4
- 4 500 copies couleur A4

La description de la prestation est définie au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Prestations complémentaires (prestation évolutive)
Le Centre Hospitalier de Martigues se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations complémentaires (qui ne sont pas citées dans l'annexe « bordereau de prix unitaires ») sur devis établi par le prestataire, et dans la limite du respect du seuil maximum annuel du marché à bons de commandes.

MARCHE : **X Unique** Divisé en lots

VARIANTES : **X Autorisées** Non Autorisées

MARCHE A BONS DE COMMANDE : **X Oui** Non **Avec Maximum Annuel de 65 000 € HT**

DUREE DU MARCHE OU DELAI D'EXECUTION :
Le marché est conclu pour une **période initiale de 1 an du 15/03/2015 au 14/03/2016**.
Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que **ce délai ne puisse excéder le 14 mars 2018**.

LIEU D'EXECUTION : **Centre Hospitalier de Martigues**

PIECES A PRODUIRE & DATE DE REMISE DES OFFRES

1) PIECES A PRODUIRE A L'APPUI DE LA CANDIDATURE :
Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr . Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 8 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

2) PIECES A PRODUIRE A L'APPUI DE L'OFFRE :

- L'Acte d'Engagement (A.E) à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat
- L'Annexe 1A à l'Acte d'Engagement : Bordereau de Prix Unitaires à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat
- L'Annexe 1B à l'Acte d'Engagement : Bordereau de Prix Unitaires (dossiers types) à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat
- L'Annexe 1C à l'Acte d'Engagement : Bordereau de Performance en matière de protection de l'Environnement à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat
- L'Annexe 1 au Règlement de la Consultation : Devis fictif non contractuel
- L'Annexe 2 au Règlement de la Consultation : Devis fictif non contractuel (dossiers types)
- Mémoire technique du candidat
- Un certificat de visite, complété, daté et signé par le candidat et le représentant du pouvoir adjudicateur
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) : cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés, cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- Toutes pièces que le candidat estime de nature à appuyer son offre

3) PIECES A PRODUIRE AU STADE DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE :

- NOTI 2 2013 (ancien DC7) ou équivalent : état annuel des certificats reçus
- Attestation d'assurance en cours de validité
- KBIS

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : JEUDI 15 JANVIER 2015 – 12H00

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

1) **Dossier version papier remis gratuitement :**
   - ✓ **Demander le DCE par mail ou par fax**
     - ∗ Par mail : cellule.marches@ch-martigues.fr
     - ∗ Par fax : 04-42-43-26-13

2) **Dossier téléchargeable gratuitement :**
   - ✓ **Le DCE est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation :**

     http://ch-martigues.marcoweb.fr

MODALITES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET OFFRES :

1) **sous format papier à l'adresse ci-dessous :**

CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES
CELLULE MARCHES DE LA DIRECTION DES SERVICES LOGISTIQUES
3 BD DES RAYETTES – BP 50248
13698 MARTIGUES CEDEX

2) **en version électronique déposées sur le profil d'acheteur** : **http://ch-martigues.marcoweb.fr**

LA TRANSMISSION PAR VOIE ELECTRONIQUE EST PRECONISEE

RENSEIGNEMENTS & CONTACTS

Renseignements Techniques & Contacts :
- **Mr TURZO, Responsable Hôtellerie** ☎ 04-42-43-27-21 / Fax 04.42.43.26.13

Renseignements Administratifs & Contacts :
- **Mme PELLEGRIN,** Responsable Cellule Marchés **-** ☎ 04-42-43-26-04 / Fax 04.42.43.26.13

VISITE

Une **visite est obligatoire** : pour cela les candidats devront prendre contact avec Mr TURZO au 04.42.43.27.21 **(joindre l'attestation de visite dûment signée à l'appui de l'offre).**

Le candidat devra **obligatoirement faire une démonstration de son portail de commande** lors de la visite obligatoire du Centre Hospitalier de Martigues et produire à l'appui de son offre un manuel d'utilisation.

